

HABITAT

Domaine d'action	Objectifs	Indicateurs de suivi	Sources de données
Nombre de logements	Produire suffisamment de logements pour atteindre l'objectif démographique (soit un objectif de 462 logements d'ici 2030, 110 étant déjà en cours de réalisation)	Evolution du parc de logement Comparaison croissance démographique et évolution du parc de logements	Statistiques INSEE
Vacance des logements	Résorption d'une partie des logements vacants	Part des logements vacants dans le parc de logements total	Source communale Statistique INSEE
Renouvellement urbain	Travail sur la réhabilitation et la reconversion de logements, le changement de destination ou la division de logements	Nombre de logements produits grâce à ces opérations	Source communale Permis de construire et Déclaration préalable de travaux

ECONOMIE

Domaine d'action	Objectifs	Indicateurs de suivi	Sources de données
Economie de proximité	Pérenniser le tissu économique de proximité et le dynamisme du centre-ville	Nombre de services offerts à la population Evolution des commerces présents	Source communale Chambre de Commerce et d'Industrie
Zone d'activité	Investir la zone d'activité de la Maurianne	Recensement des activités implantées	Source communale
Agriculture	Permettre le maintien des exploitations présentes	Analyse de l'évolution de l'activité agricole Analyse des projets réalisés	Source communale Chambre d'Agriculture Données INSEE

CONSOMMATION D'ESPACE ET DENSITE

Domaine d'action	Objectifs	Indicateurs de suivi	Sources de données
Zones à urbaniser	Investir les zones de développement prévues	Remplissage des zones Consommation en hectare des zones à urbaniser	Source communale
Espaces libres ou mutables en zone U	Privilégier l'urbanisation des espaces libres, le renouvellement urbain, améliorer l'existant	Consommation d'espace en zone U Nombre de logements produits sur ces secteurs Surface dédiée au renouvellement urbain sur l'ensemble des terrains urbanisés	Source communale

Densité	Respecter les densités minimales énoncées dans les OAP	Nombre de logements sur la surface totale consommée	Source communale
----------------	--	---	------------------

EQUIPEMENTS

Domaine d'action	Objectifs	Indicateurs de suivi	Sources de données
Ensemble des équipements	Assurer la pérennité des équipements existants Créer de nouveaux équipements en cas de besoin	Nombre d'équipements Autres équipements créés Fermeture/ouverture de classes, évolution des effectifs scolaires	Source communale Académie
Réseaux : électricité, eau potable, assainissement, défense incendie, voirie, numérique	Adapter les réseaux au développement de l'urbanisation Limiter la pression sur les réseaux existants Déploiement du numérique	Travaux réalisés Connectivité des réseaux Population desservie Nombre de logements équipés d'un système de récupération de pluie Poteaux non conformes Problèmes divers (pression, voirie inadaptée....) Zone d'ombre (numérique) Consommation d'eau à l'échelle de la	Gestionnaire des réseaux (SDIS, Noréade, Communauté de Communes) Source communale

		commune	
Déchets	Diminuer le nombre de déchets, améliorer la collecte et traitement sélectif des déchets ménagers et assimilés	Evolution des quantités totales en tonnes de déchets par type de déchets et par type de consommateurs. Volume des matériaux recyclés Nombre de logements équipés en point de composts et de tri	Communauté de communes

ORGANISATION COMMUNALE			
Domaine d'action	Objectifs	Indicateurs de suivi	Sources de données
Espaces publics	Assurer un traitement qualitatif notamment sur les zones d'activités et les axes de déplacement	Projets réalisés	Source communale Terrain
Sites de développement urbain	Respect des principes des OAP (desserte routière, douce, paysage, espaces verts, mixité, densités...)	Analyse de la correspondance projet/OAP	Source communale
Déplacements doux	Développer le maillage doux Conserver les sentiers existants	Projets réalisés Nombre de sentiers piétons maillés Bilan des sentiers existants	Source communale Terrain

Sécurité	Sécuriser les déplacements	Nombre d'opération de sécurisation Relevé d'accidentologie	Source communale Conseil général
-----------------	----------------------------	---	---

PAYSAGE ET PATRIMOINE

Domaine d'action	Objectifs	Indicateurs de suivi	Sources de données
Patrimoine protégé	Protection et mise en valeur du patrimoine Conserver les éléments de patrimoine protégés au PLU	Restauration du caractère originel Analyse des permis ou des déclarations de travaux Bilan des éléments de patrimoine protégés (nombre, aspect)	Permis de construire DDTM Terrain
Intégration paysagère des projets	Assurer un urbanisme qualitatif	Analyse de la mise en œuvre des OAP et du règlement	Terrain Source communale

MILIEUX PHYSIQUES ET NATURELS

Domaine d'action	Objectifs	Indicateurs de suivi	Sources de données
Milieux sensibles	Améliorer et protéger la fonctionnalité écologique	Evolution du nombre d'espèces Surface naturelle artificialisée ou créée Présence d'essences locales Etat des fossés repérés	Etude faune-flore-habitat Source communale Terrain
Trame verte et bleue	Assurer le maintien et renforcer les	Nombre de structure relais (bois, bosquet,	Etude faune-flore-habitat

	continuités écologiques	haies...)	Source communale Terrain
Ressource en eau	Améliorer la gestion qualitative de l'eau	Qualité des cours d'eau et de la masse d'eau souterraine Nombre d'opération incluant un système de gestion des eaux à la parcelle.	SDAGE/SAGE Site du BRGM Données communales

RISQUES ET NUISANCES

Domaine d'action	Objectifs	Indicateurs de suivi	Sources de données
<p>Inondation</p> <p>Autres risques recensés sur la commune</p>	<p>Prévenir les risques,</p> <p>Eviter d'exposer la population</p>	<p>Nombre de catastrophes naturelles prononcées</p> <p>Nombre d'incidents survenus et personnes touchées</p> <p>Analyse de l'application du PPRI</p> <p>Surface imperméabilisée sur la surface totale</p>	<p>Source communale</p> <p>DDTM</p>
<p>Nuisances liées aux infrastructures (bruit, pollution, visuelle, nuisance olfactive..).</p>	<p> limiter les nuisances</p>	<p>Projets d'intégration paysagère</p> <p>Comptage routier (pour nuisance sonore).</p>	<p>Conseil général</p> <p>Source communale</p> <p>Terrain</p>

CLIMAT ET ENERGIE

Domaine d'action	Objectifs	Indicateurs de suivi	Sources de données
Climat et qualité de l'air	Minimiser l'impact des projets sur le climat	Mesures de qualité de l'air et des émissions de gaz à effet de serre	ATMO SRCAE
Energie	<p>Diminuer la consommation énergétique des bâtiments</p> <p>Privilégier l'apport d'énergies renouvelables</p>	<p>Consommation de kWh par an et par km²</p> <p>Nombre de logements basse consommation et passifs</p> <p>Travaux d'isolation et de mise aux normes des bâtiments</p> <p>Consommation d'énergie par les énergies renouvelables sur la consommation totale</p>	<p>Source communale</p> <p>Permis de construire</p> <p>Relevés de consommation</p>

II. Indicateurs de suivi relatifs à l'évaluation environnementale

- Un indicateur est une donnée quantitative qui permet de caractériser une situation évolutive (par exemple, l'état des milieux), une action ou les conséquences d'une action, de façon à les évaluer et à les comparer à leur état à différentes dates. Dans le domaine de l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme, le recours à des indicateurs est très utile pour mesurer d'une part l'état initial de l'environnement, d'autre part les transformations impliquées par les dispositions du document, et enfin le résultat de la mise en œuvre de celui-ci au terme d'une durée déterminée.

Indicateurs de suivi pour toutes les thématiques :

Grandes thématiques	Sous thématiques	
Milieus physiques & Ressources naturelles	↳ Consommation d'espaces agricoles et naturels	Surface urbanisée et surface agricole. Evolution du rythme de consommation foncière.
	↳ Qualités des sols, réseau hydrographique et zones humides	Nombre d'opération nécessitant des modifications de la topographie. Linéaires de cours d'eau et fossés. Surface des zones humides.
	↳ Ressource en eau potable (quantité et qualité)	Qualité des cours d'eau et de la masse d'eau souterraine. Nombre d'opération incluant un système de gestion des eaux à la parcelle.
	↳ Entités naturelles et continuités écologiques	Surfaces naturelles identifiées/protégées réglementairement. Nombre de structures relais (bois, bosquets, haies, vergers). Nombre de corridors écologiques. Nombre d'obstacles aux continuités écologiques.
Cadre de vie, paysage et patrimoine	↳ Paysage naturel et de campagne	Linéaire de haie et d'éléments arbustifs.
	↳ Patrimoine urbain et historique	Nombre de monuments remarquables et inscrits. Surface zone bénéficiant d'une protection patrimoniale. Nombre d'opération de valorisation du patrimoine.
	↳ Espaces vert	Nombre d'espaces verts et d'opération de végétalisation.
Risques, nuisances et pollutions	↳ Risques naturels	Nombre de catastrophes naturelles prononcées. Compatibilité du PLU avec les cartographies de risque.
	↳ Risques technologiques	Nombre d'entreprise à risque. Nombre de sites pollués existants Nombre d'anciens sites industriels dépollués. Nombre d'accidents de véhicules transportant des marchandises dangereuses.
	↳ Nuisances	Comptage routier

Forme urbaine & Stratégie climatique	☞ Forme urbaine	Evolution de la densité dans le tissu urbain. Respect objectif du SCOT.
	☞ Bioclimatisme & performances énergétiques	Nombre de projets intégrant des obligations d'efficacité énergétique. Compatibilité avec les objectifs du SRCAE et du PCET.
	☞ Développement des énergies renouvelables	Nombre d'installation d'énergie renouvelable. Production annuelle d'énergie renouvelable.
	☞ Déplacements doux et qualité de l'air	Fréquentation des transports en communs. Linéaire de cheminement Doux. Taux de fréquentation des itinéraires doux. % foyer possédant 2 voitures ou plus. Répartition modale des déplacements. Indice ATMO de la qualité de l'air
Urbanisme, réseaux et équipement	☞ Approvisionnement en eau potable	Consommation d'eau à l'échelle de la commune / Nombre de forages. Volume d'eau prélevé. Qualité de l'eau distribuée.
	☞ Collecte et traitement des eaux usées	Performances épuratoires de la STEP. Charge maximale en entrée de la STEP en EH. Capacité résiduelle de la STEP. Logements non raccordés au réseau d'assainissement. Nombre d'installation d'assainissement autonome.
	☞ Gestion des déchets	Evolution de la quantité de déchets ménagers collectés par habitant. Taux de valorisation des déchets ménagers et assimilés.

I. Présentation simplifiée du PLU

Par délibération du 22 juin 2009, la commune, compétente en matière d'élaboration des documents d'urbanisme, a prescrit la révision de son PLU.

Dans une perspective de 10 à 15 ans, le Plan Local d'Urbanisme fixe à la fois les règles d'utilisation et d'occupation des sols, et comprend un projet global d'urbanisme et d'aménagement.

Face à l'engouement grandissant des citoyens pour un cadre de vie rural proche du monde urbain, l'enjeu de la commune d'Estaires est de limiter la pression urbaine dans l'optique de sauvegarder ses atouts identitaires ruraux et son cadre de vie. Le projet communal préconise donc un développement rationnel, maîtrisé et durable.

La préservation de l'identité communale passe par la définition d'un développement adapté à la taille de commune ainsi qu'à ses besoins.

Les objectifs fixés par le présent PLU sont la croissance démographique de l'ordre de 6% d'ici 2030 soit l'arrivée d'environ 375 habitants supplémentaires.

Afin d'accueillir la nouvelle population, il sera nécessaire de construire 462 logements sur le territoire communal. La commune a recherché prioritairement l'urbanisation dans les dents creuses mais les potentialités dans la trame urbaine et en renouvellement urbain sont insuffisantes.

De ce fait, 11 hectares sont classés zone destinée à une urbanisation à court ou moyen terme afin de permettre la croissance démographique visée. Un phasage a été édicté au sein des orientations d'aménagement.

En effet, la commune ayant la volonté de limiter l'urbanisation diffuse, de préserver son cadre de vie et maintenir l'équilibre social, l'accueil de nouveaux habitants devra se faire de façon progressive. Certains projets d'aménagement pour l'habitat sont donc phasés dans le temps afin de développer le tissu urbain selon les besoins en logements.

Un projet de développement économique est également prévu sur la commune. Il s'agit de la création d'une zone d'activité, la zone de la Maurianne.

II. Synthèse générale des diagnostics socio-économique et environnemental

Contexte :

La commune d'Estaires est située dans le département du Nord. Elle fait partie de l'arrondissement de Dunkerque et de la Communauté de Communes Flandres-Lys.

Il s'agit d'une commune péri-urbaine, qui dispose de nombreux équipements et services (commerces, établissements scolaires etc..), mais avec un caractère rural marqué, avec la présence d'une vingtaine d'exploitations agricoles et d'espaces agricoles entourant le tissu urbain principal.

Estaires dispose d'une centralité marquée, avec la RD947 qui constitue la colonne vertébrale du territoire. Le phénomène de mitage agricole est important, avec de nombreuses constructions isolées dans la plaine agricole.

Au sud, la limite communale est marquée physiquement par la Lys.

Démographie et habitat :

Durant la période 1968 à 2007, la tendance démographique principale d'Estaires est plutôt à la croissance constante avec une légère baisse en 1975 et un léger ralentissement en 1982.

Sur les 15 dernières années, Estaires enregistre une progression de population de 4,11%. Cette croissance démographique s'explique par l'investissement des « campagnes » autour des grosses métropoles (Lille).

En 2015 la population est 6262 habitants, elle a donc fortement augmenté, exprimant ainsi l'attractivité du territoire.

En 2012, on compte 2,58 personnes par ménage à Estaires. Ce chiffre est inférieur à celui de la Communauté de communes Flandre Lys - 2,65 personnes par foyer - et est supérieur à la moyenne nationale - 2,3 personnes par foyer.

La commune d'Estaires enregistre une progression régulière du nombre de logements depuis 1968. Le rythme de construction moyen est de 8,4 logements / an sur l'ensemble de la période 1968-2012. Depuis 2007 et jusque 2012, le rythme de construction est de 32 logements par an.

Si la progression du nombre de logements a été régulière, les plus fortes périodes de construction ont été les périodes 1968-1975 (+11%) et 1999-2007 (+12,4%).

Le nombre de logements a progressé plus rapidement que le nombre d'habitants compte tenu du desserrement des ménages.

La période récente de 2007 à 2012 présente le taux de construction le plus bas depuis 1968 avec seulement 4,8% d'augmentation.

La part des logements vacants n'a jamais été aussi importante que sur la période 2007-2012.

Entre 2007 et 2012, la population diminue alors que le nombre de constructions croît.

Economie :

Le taux de chômage (c'est-à-dire le nombre de chômeurs parmi la population active) est de 9,9%, soit légèrement supérieur à celui de la CCFL (8,2%).

Le contexte économique des habitants d'Estaires est identique à la Communauté de Communes Flandre Lys.

Estaires bénéficie d'une zone d'activité à l'ouest du territoire, et d'une autre zone qui accueille le fondoir Buchez. En plus de ces zones, la commune bénéficie de nombreux commerces de proximité et services, notamment dans le centre-ville (rue du Président Kennedy, rue du Général De Gaulle, Place de l'Hôtel de Ville, Place du Maréchal Foch, Rue de Merville,...). Un Carrefour Market est en place à proximité d'équipements scolaires à l'ouest du territoire.

Environnement :

Le territoire communal est essentiellement marqué par des plaines agricoles, avec la présence d'habitat diffus. Les milieux sensibles sont localisés au sud de la commune, le long de la Lys.

Sur ces secteurs, la commune est concernée par des zonages de protection : ZNIEFF et zone à dominante humide, mais également par des risques d'inondation. Le PPRI s'impose sur cette partie d'Estaires.

III. Méthodologie retenue pour l'évaluation environnementale de la mise en œuvre du PLU

De façon générale, la méthodologie retenue pour la construction de l'évaluation environnementale s'appuie sur l'évaluation de 17 sous thématiques environnementales :

Grandes thématiques	Sous thématiques
Milieus physiques & Ressources naturelles	☞ Consommation d'espaces agricoles et naturels
	☞ Qualités des sols, réseau hydrographique et zones humides
	☞ Ressource en eau potable (quantité et qualité)
	☞ Entités naturelles et continuités écologiques
Cadre de vie, paysage et patrimoine	☞ Paysage naturel et de campagne
	☞ Patrimoine urbain et historique
	☞ Espaces vert
	☞ Développement touristique
Risques, nuisances et pollutions	☞ Risques naturels
	☞ Risques technologiques
	☞ Nuisances
Forme urbaine & Stratégie climatique	☞ Forme urbaine
	☞ Bioclimatisme & performances énergétiques
	☞ Développement des énergies renouvelables
	☞ Déplacements doux et qualité de l'air
Urbanisme, réseaux et équipement	☞ Approvisionnement en eau potable
	☞ Collecte et traitement des eaux usées
	☞ Gestion des déchets

Pour chaque thématique, sont analysés les points suivants :

- les enjeux de la commune,
- les incidences positives et négatives sur l'environnement.

L'évaluation environnementale porte sur les différentes pièces du PLU (PADD, document graphique et règlement) et s'effectue à plusieurs échelles :

- à l'échelle communale avec l'explication : des choix d'orientations générales, des zones définies et de leur règlement ;
- à l'échelle des futures zones urbanisées (zone AU) ;
- à l'échelle des sites Natura 2000 présents à moins de 5 km de la commune.

- **Six étapes ont été nécessaires pour analyser toutes les facettes du document :**

Etape 1 : Mise à jour de l'Etat initial de l'environnement, synthèse et hiérarchisation des enjeux

L'état initial de l'environnement comprend les différentes thématiques environnementales à aborder dans la cadre de l'évaluation environnementale.

Cette étape permet d'identifier les premiers enjeux environnementaux qui ont servis de base à la réflexion pour la suite de la réalisation du PLU.

Une synthèse a ensuite été réalisée puis les enjeux ont été hiérarchisé selon un critère d'importance ainsi qu'au regard des possibilités d'action que le document d'urbanisme offre pour faire évoluer la situation.

Etape 2 : Vérification de la cohérence externe du document

Le plan local d'urbanisme doit être en **compatibilité avec des documents de rang supérieur** qui impose des objectifs qualitatif et quantitatif lié au développement durable des territoires.

Cette étape a permis de vérifier que les objectifs du SCOT, du SDAGE et du SAGE ont bien été pris en compte pour établir le futur plan local d'urbanisme.

D'autres documents ont également été pris en compte : SRCE, SRCAE et PCET.

Etape 3 : Analyse des incidences environnementales des orientations générales du PADD

Le travail d'évaluation des incidences du PLU sur l'environnement a consisté en premier lieu à éviter la majeure partie des incidences prévisibles.

Le travail a donc été avant tout d'assurer la **meilleure intégration possible des grands enjeux environnementaux dans l'élaboration du PADD.**

Ainsi pour chaque enjeu thématique il a été démontré leur prise en compte dans les orientations générales du PADD.

Etape 4 : Analyse des incidences environnementales du document graphique et du règlement

L'analyse des incidences environnementales du document graphique permet de vérifier qu'il a bien été élaboré de façon à préserver au mieux les éléments naturels et paysagers.

L'analyse du règlement de chaque zone met en avant toutes les prescriptions prévues pour limiter les incidences négatives.

Etape 5 : Analyse des incidences Natura 2000

L'évaluation des incidences a pour but de vérifier la compatibilité d'une activité avec les objectifs de conservation du ou des sites Natura 2000. Plus précisément, il convient de déterminer si le projet peut avoir un effet significatif sur les habitats et les espèces végétales et animales ayant justifié la désignation du site Natura 2000.

La réglementation a prévu une procédure par étape et la possibilité de ne fournir qu'un dossier « simplifié ». La première phase consiste en un **pré-diagnostic de la situation (l'évaluation**

préliminaire) qui détermine s'il faut ou non poursuivre l'étude. A ce stade, une analyse détaillée des habitats et des espèces présents ne s'impose pas (réalisation d'inventaires ou de prospections de terrain). **Si le pré diagnostic conclut à l'absence d'impact sur le ou les sites Natura 2000, un dossier simplifié suffit.**

Si le projet a une ou des incidences potentielles sur le site Natura 2000 concerné, il faut réaliser une **analyse approfondie** prenant en compte des paramètres tels que la sensibilité de l'espèce concernée, son cycle de vie etc.).

L'analyse approfondie aboutie à la proposition de mesures compensatoires. Il s'agit d'offrir des contreparties à des effets dommageables non réductibles, mesures exigées au titre de l'article L 122-1 à L 122-3 du code de l'Environnement.

Dans le cas du PLU d'Estaires une évaluation préliminaire a suffi puisqu'elle conclut à l'absence d'impact sur les sites Natura 2000.
--

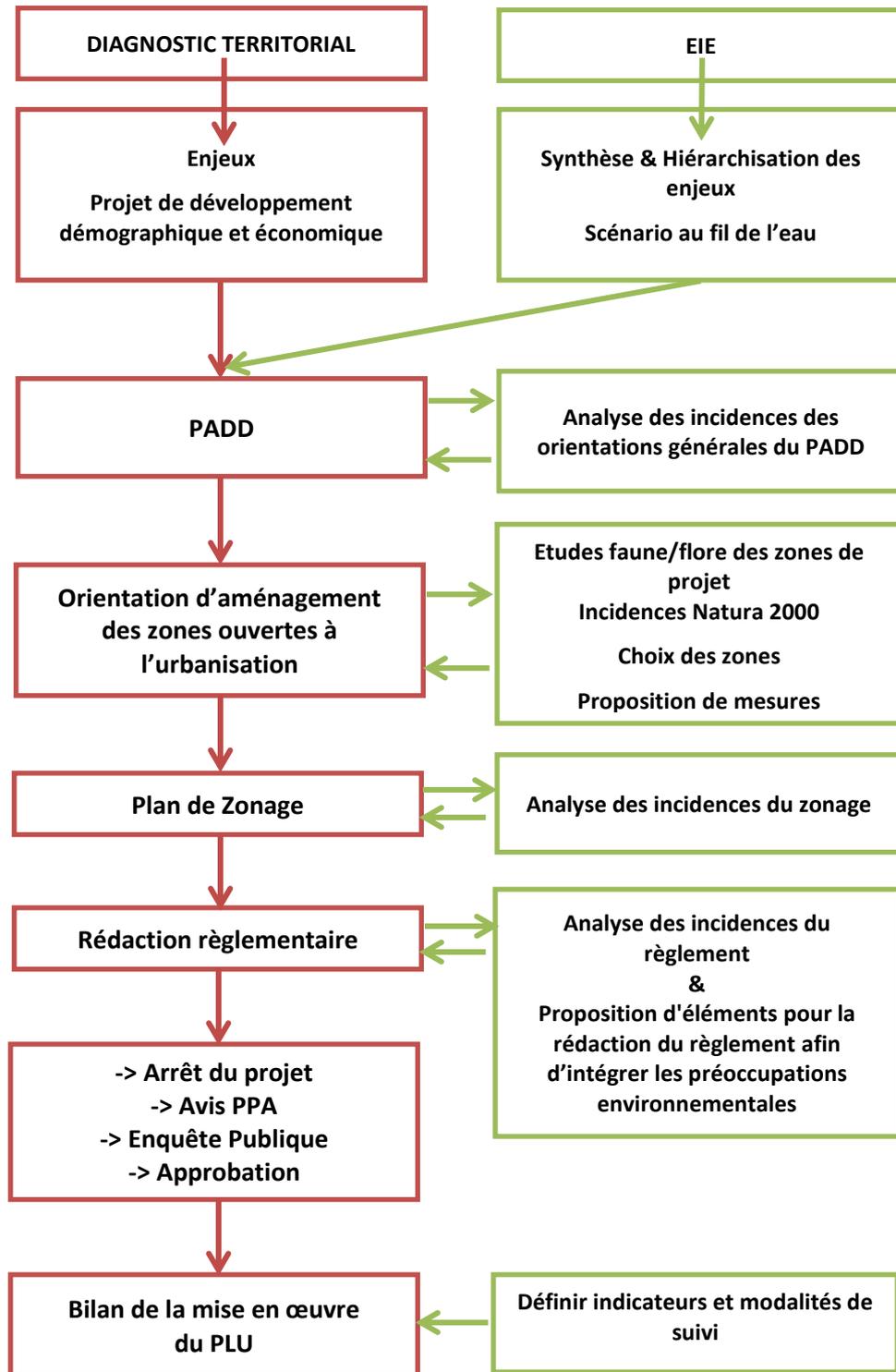
Etape 6 : Proposition d'Indicateurs de suivi par thématique.

Des indicateurs de suivi sont proposés pour permettre l'évaluation environnementale de la mise en œuvre du PLU dans le temps.

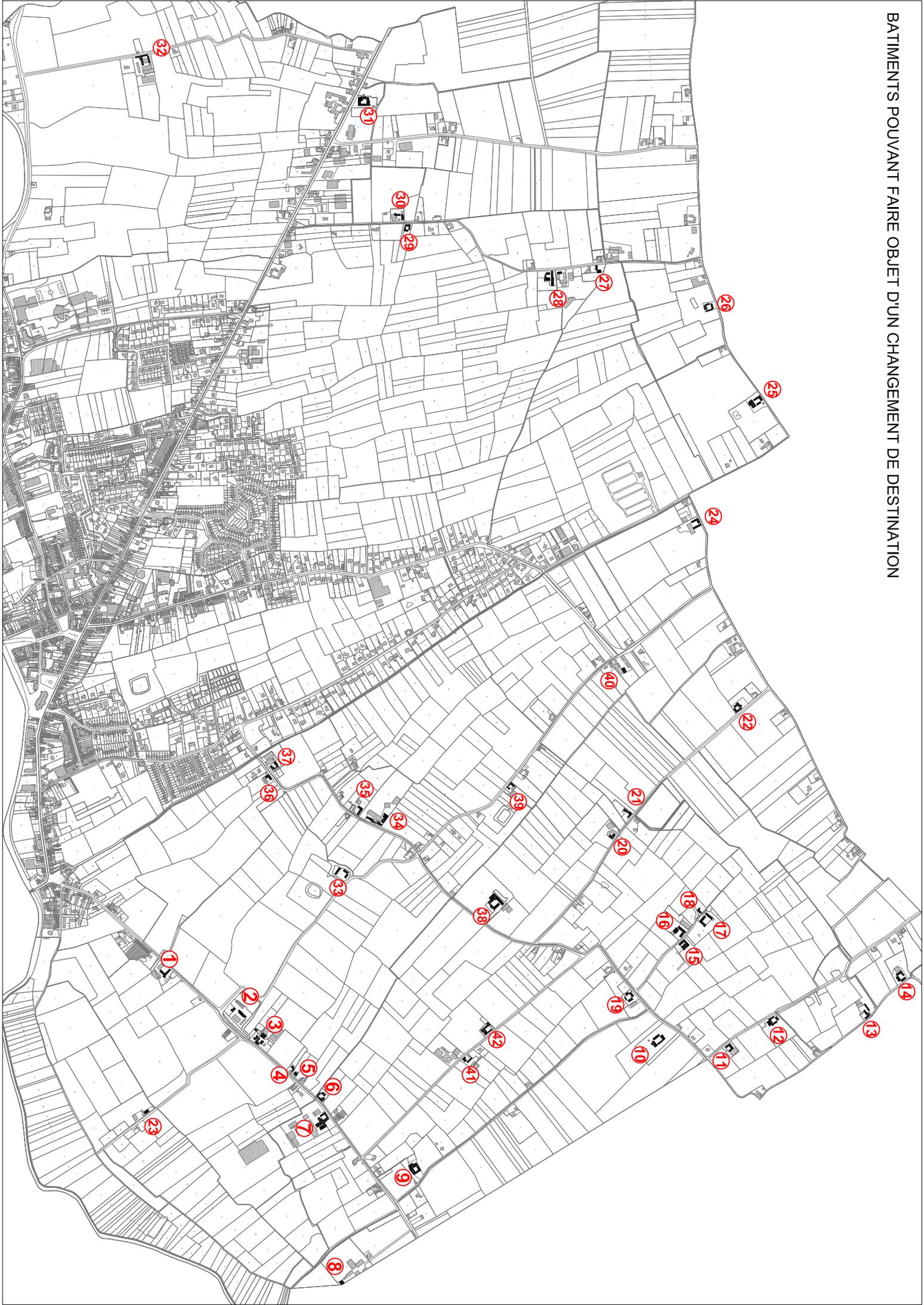
Les indicateurs rendent compte de l'état de l'environnement, peuvent permettre une évaluation directe de l'efficacité des politiques mises en œuvre et évaluent les efforts de la commune pour améliorer l'état de l'environnement ou réduire les sources de dégradation.

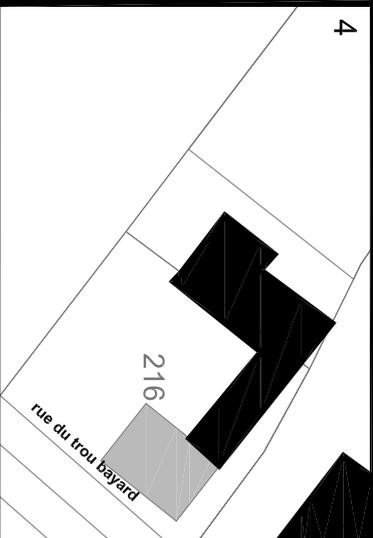
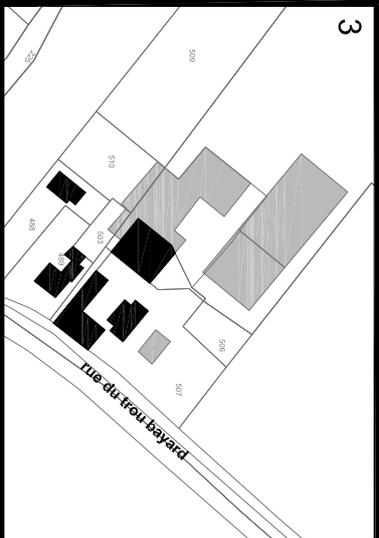
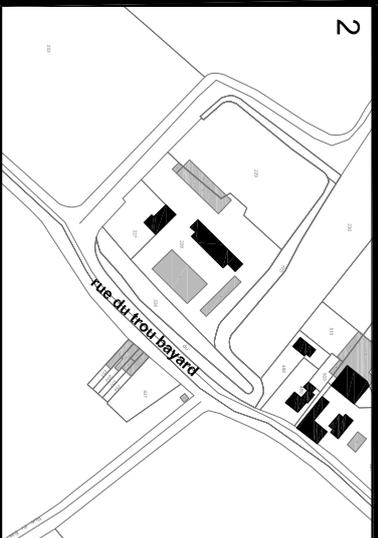
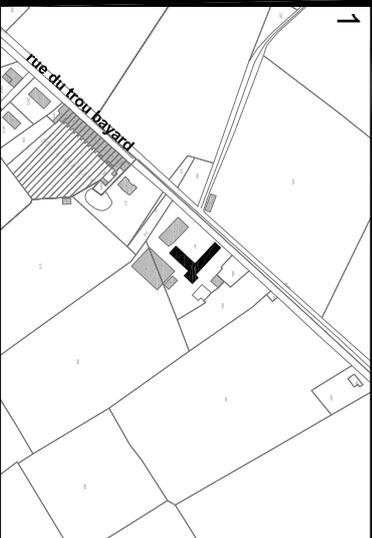
La Mairie aura à sa charge le suivi d'une grande partie des indicateurs.

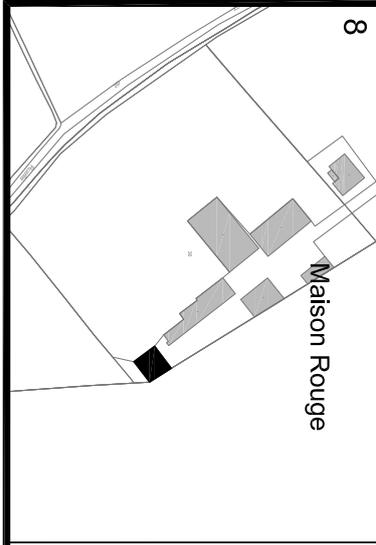
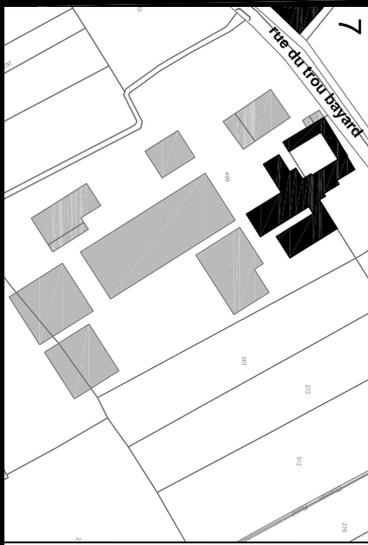
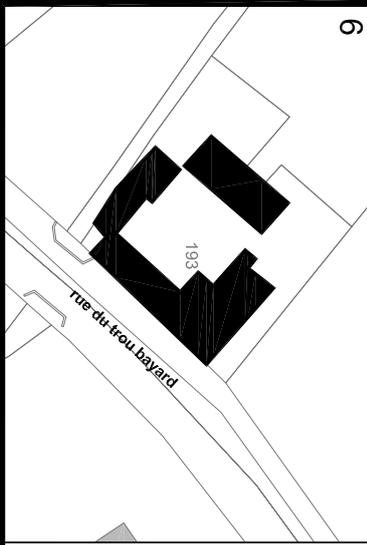
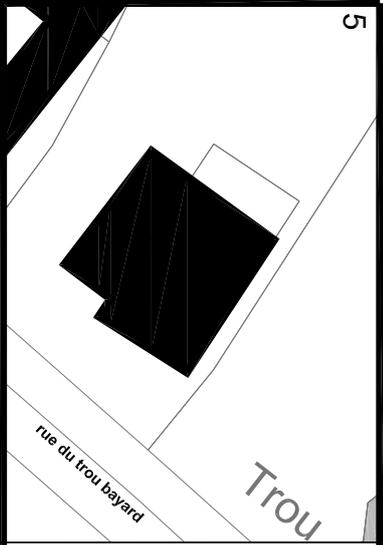
Articulation des démarches entre PLU et Evaluation Environnementale

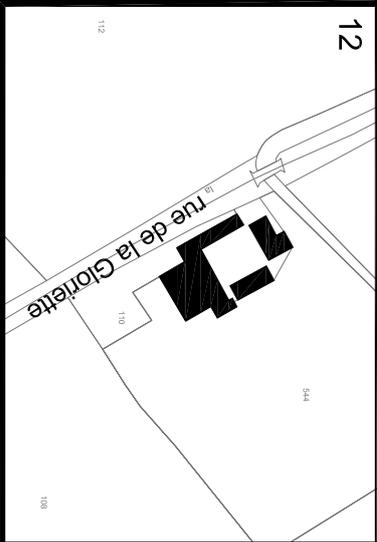
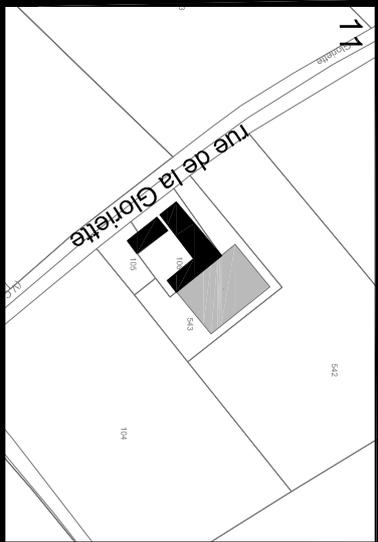
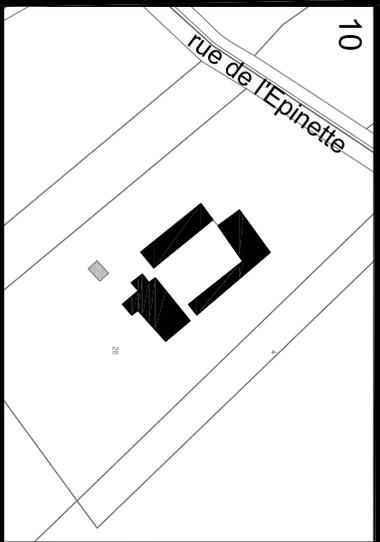
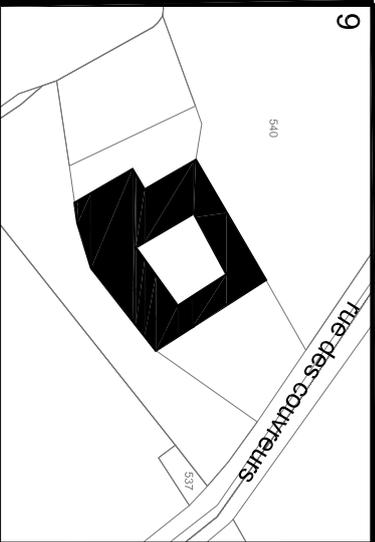


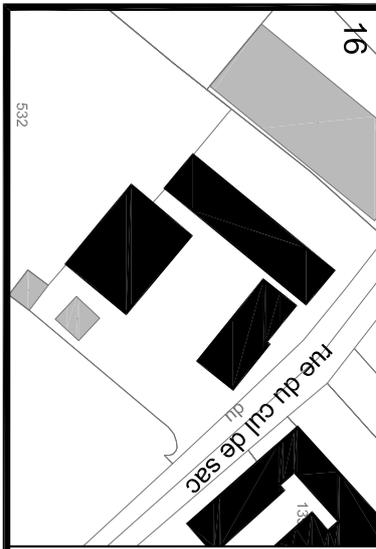
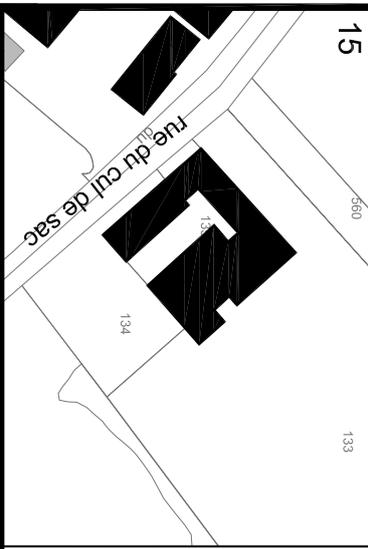
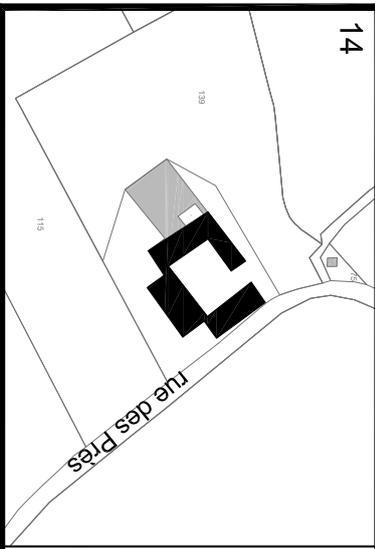
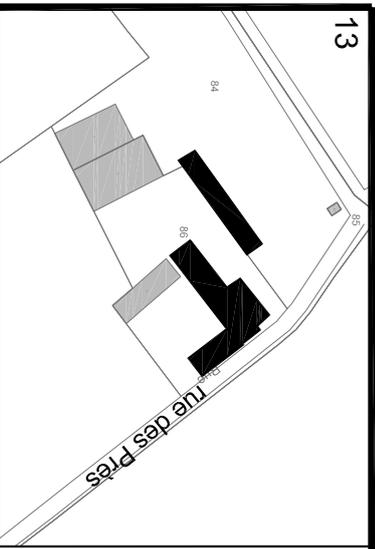
LISTE DES BATIMENTS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UN CHANGEMENT DE DESTINATION

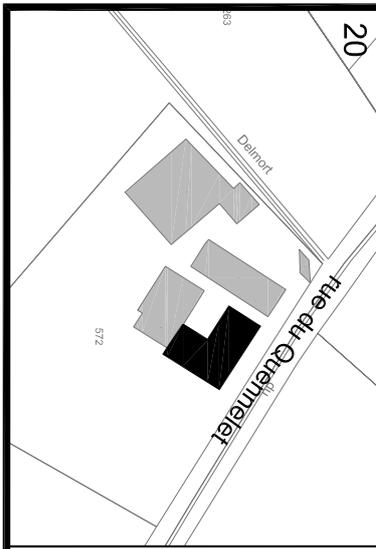
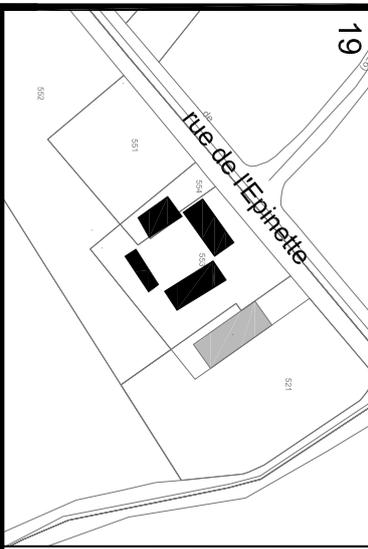
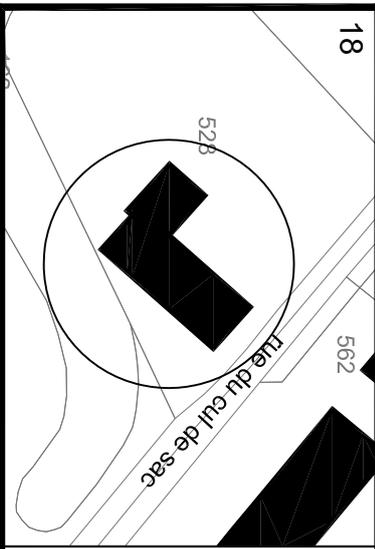
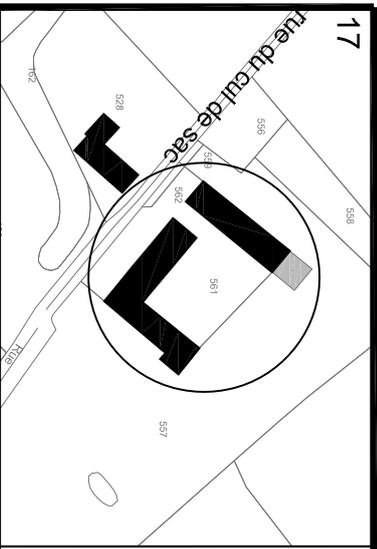




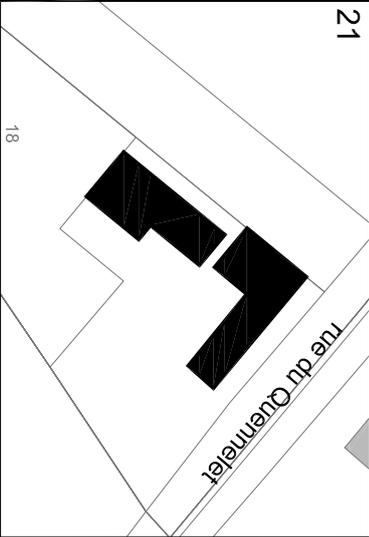




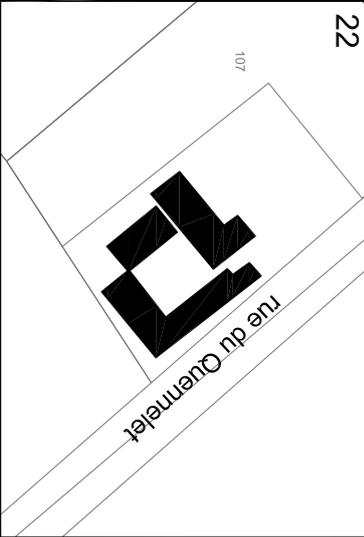




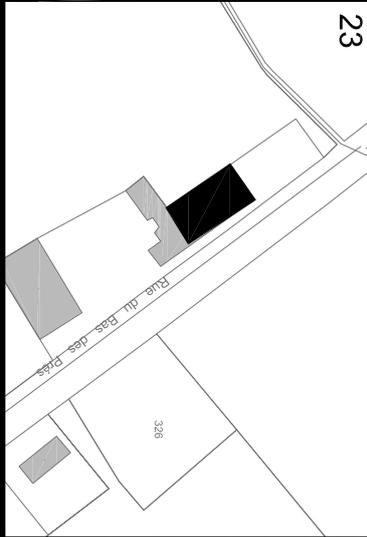
21



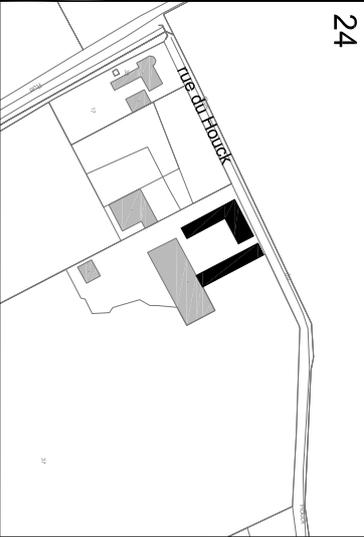
22



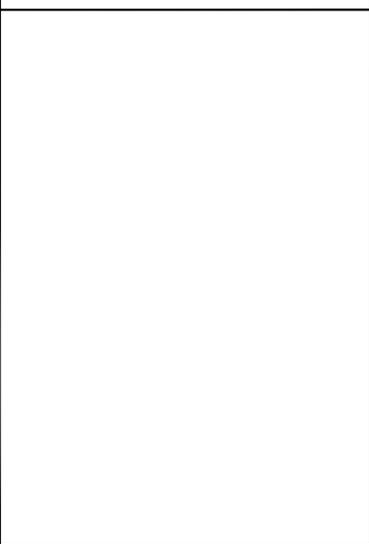
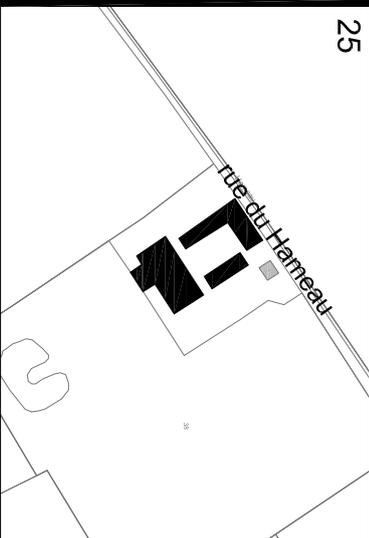
23



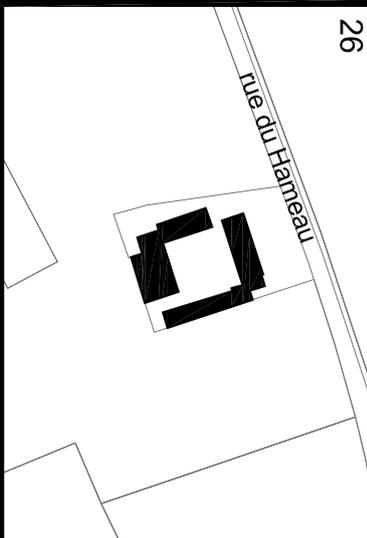
24



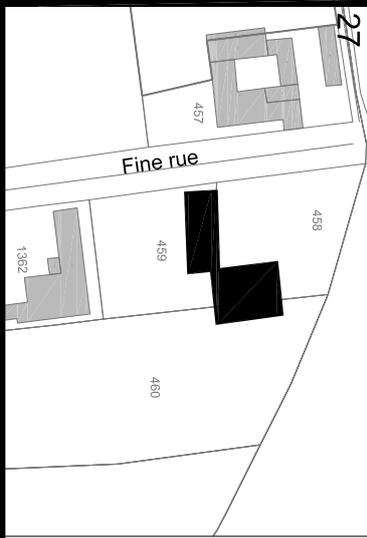
25



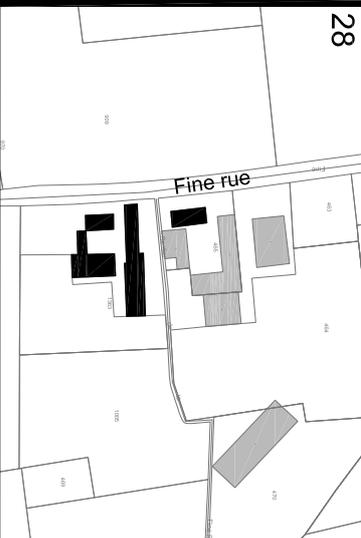
26

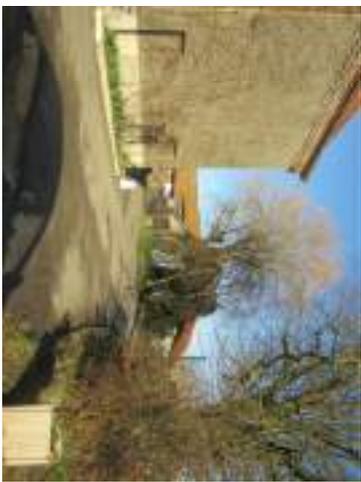
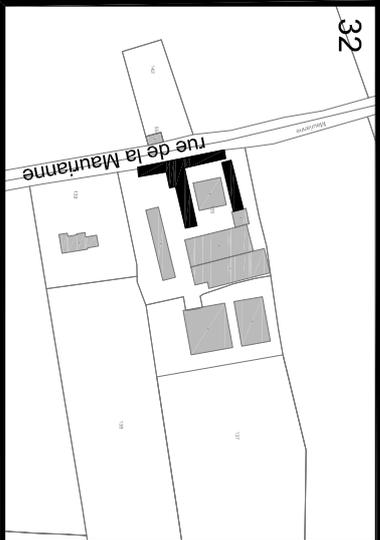
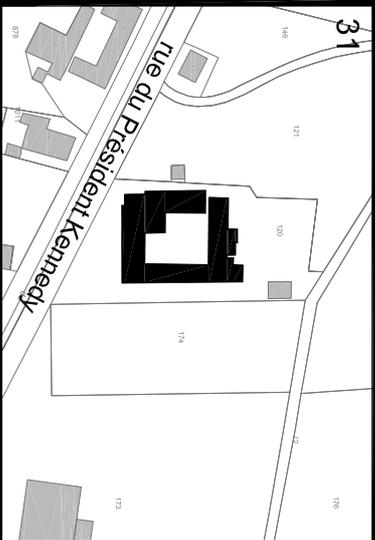
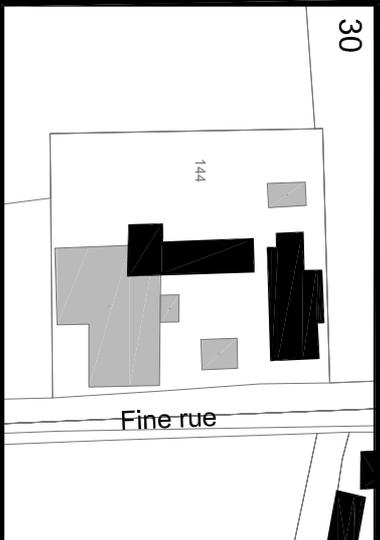
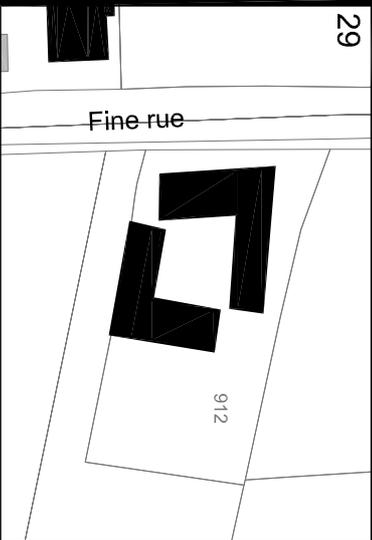


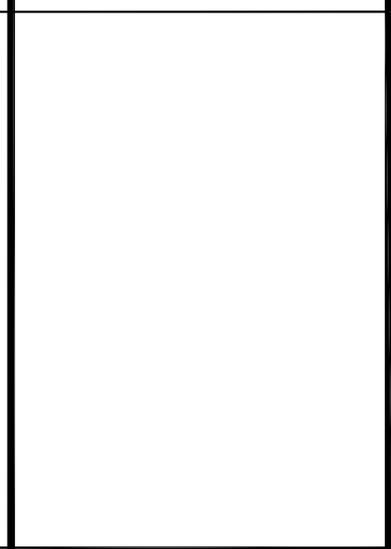
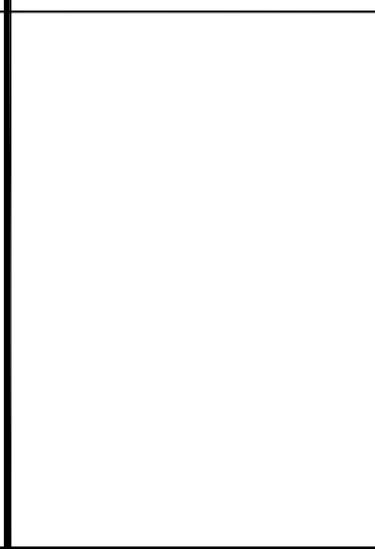
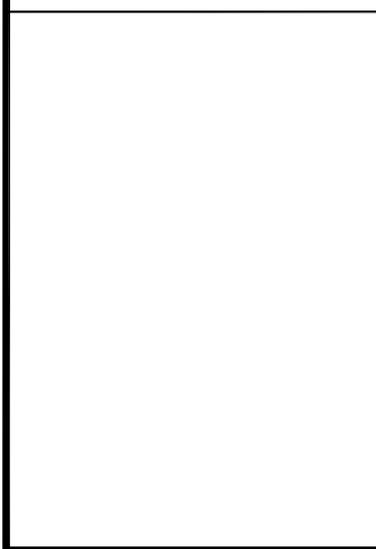
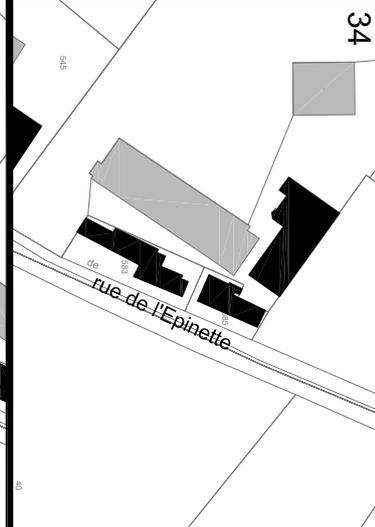
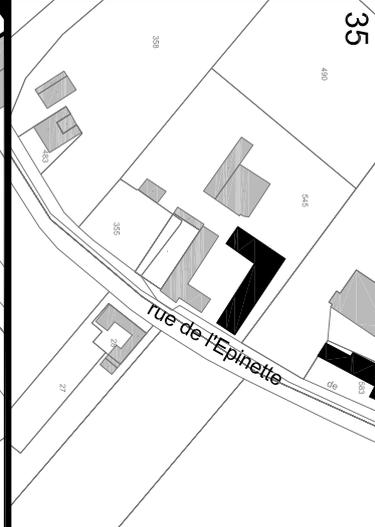
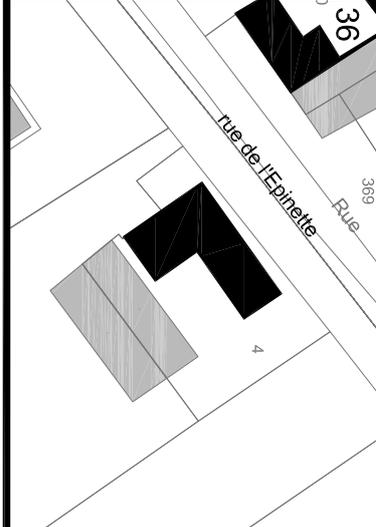
27

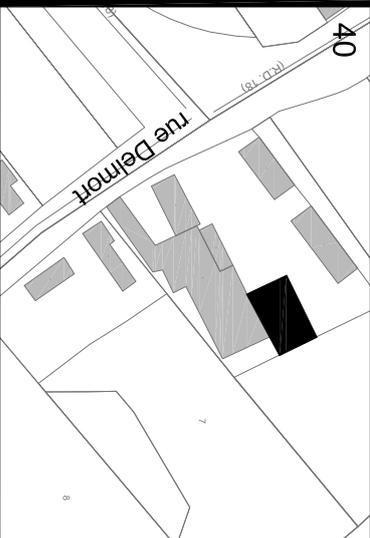
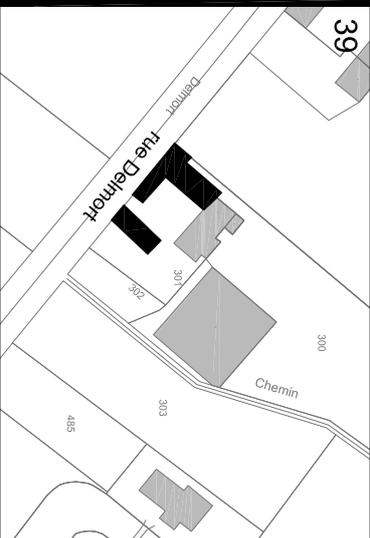
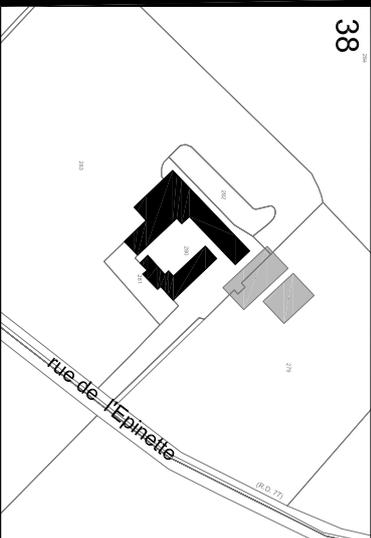
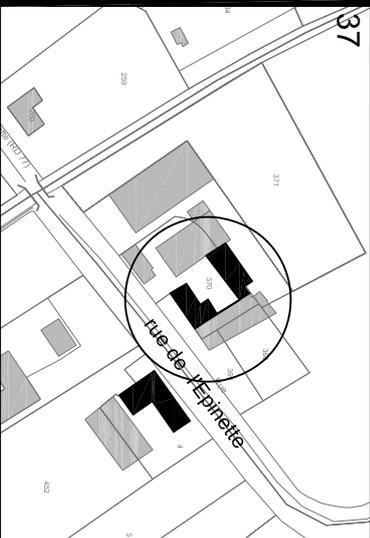


28

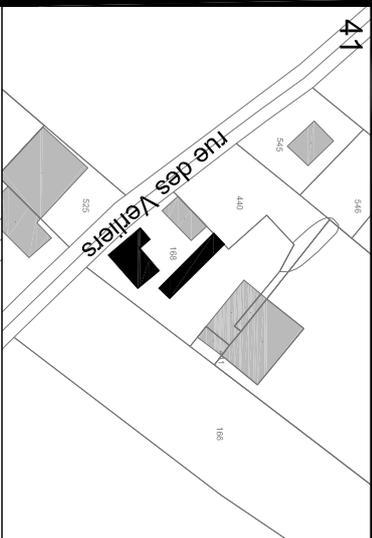




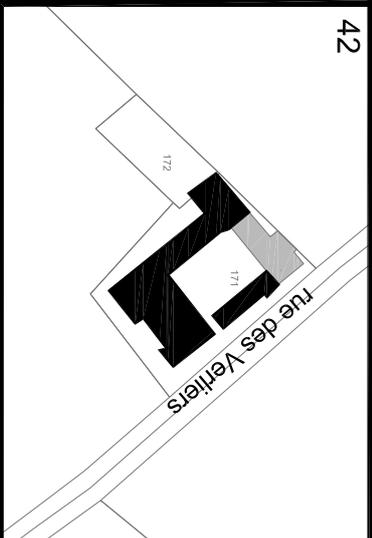




41

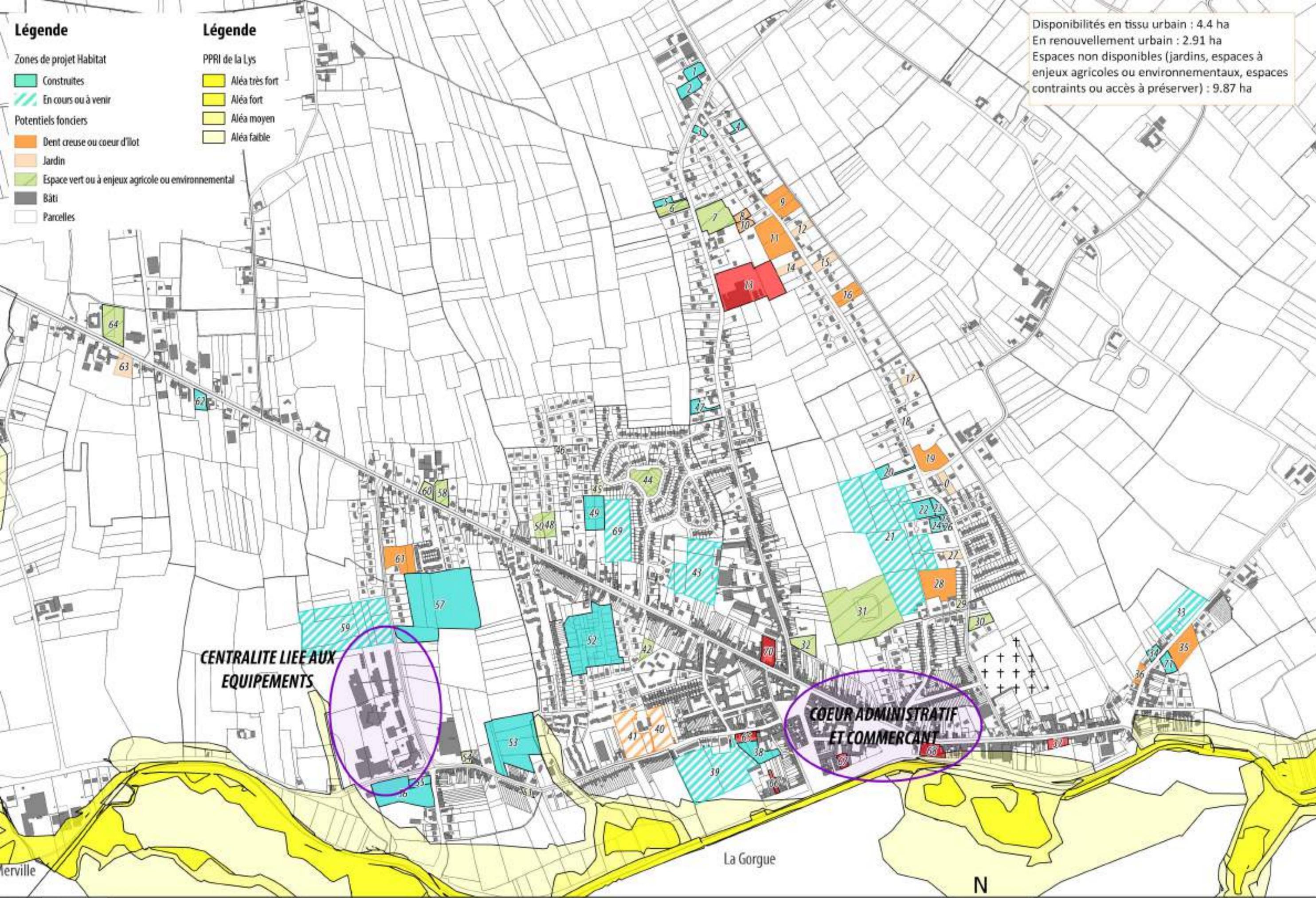


42



Disponibilités en tissu urbain : 4.4 ha
 En renouvellement urbain : 2.91 ha
 Espaces non disponibles (jardins, espaces à enjeux agricoles ou environnementaux, espaces contraints ou accès à préserver) : 9.87 ha

- Légende**
- Zones de projet Habitat
- Construites
 - En cours ou à venir
- Potentiels fonciers
- Dent creuse ou coeur d'îlot
 - Jardin
 - Espace vert ou à enjeux agricole ou environnemental
 - Bâti
 - Parcelles
- Légende**
- PPRI de la Lys
- Aléa très fort
 - Aléa fort
 - Aléa moyen
 - Aléa faible



CENTRALITE LIEE AUX EQUIPEMENTS

COEUR ADMINISTRATIF ET COMMERCANT

La Gorgue

N

Potentiels fonciers

id	surface	type	remarque	déla	OAP	logements	densité
0	0.15	jardin	rétention foncière	très long terme	non	0	
1	0.2	construit	construit				
2	0.24	construit	construit				
3	0.08	construit	construit				
4	0.11	construit	construit				
5	0.12	construit	construit				
6	0.25	accès agricole	Enjeux agricoles		non	0	
7	0.71	Pâturage attenante	Enjeux agricoles	très long terme	non	0	
8	0.11	Contrainte	Servitude passage de réseaux		non	0	
9	0.54	espace cultivé	pas de contrainte spécifique	moyen terme	non	9	18
10	0.12	Contrainte	Servitude passage de réseaux		non	0	
11	0.84	espace enherbé	pas de contrainte spécifique	long terme	non	15	18
12	0.14	jardin	rétention foncière	très long terme	non	0	
13	1.86	renouvellement urbain	rétention foncière	après 2025 (activité existante sur la zone)	oui	32	18
14	0.2	jardin	rétention foncière	très long terme	non	0	
15	0.18	jardin	rétention foncière	très long terme	non	0	
16	0.32	espace enherbé	pas de contrainte	moyen terme	non	2	
17	0.12	jardin	difficulté d'accès	très long terme	non	0	
18	0.06	jardin	rétention foncière	très long terme	non	0	
19	0.52	espace enherbé	pas de contrainte	moyen terme	non	9	18
20	0.17	construit	construit				
21	5.45	en projet	en projet			34	
22	0.28	construit	construit				
23	0.13	construit	construit				
24	0.14	construit	construit				
25	0.05	construit	construit				
26	0.05	construit	construit				
27	0.13	jardin	rétention foncière	très long terme	non	0	
28	0.83	espace enherbé	poursuite du lotissement	moyen terme	non	14	18
29	0.08	Espace vert	potentie mutable	court terme	non	2	
30	0.22	Contraint	Ligne HT	maintien	non	0	
31	2.96	Espace vert	Parc Watine	maintien	non	0	
32	0.31	boisé	boisé	maintien	non	0	
33	0.89	en projet	en projet			15	
34	0.11	construit	construit				
35	0.56	espace enherbé	pas de contrainte	moyen terme	non	10	18
36	0.12	espace enherbé	pas de contrainte	moyen terme	non	3	
37	0.15	renouvellement urbain	contrainte PPRI	2022	oui	26	130
38	0.37	construit	7 MI				
39	2.47	en projet	en projet			43	
40	0.6	projet équipement		moyen terme	non	0	
41	0.91	projet équipement		moyen terme	non	0	
42	0.16	Espace vert	Espace vert	maintien	0	0	
43	1.81	en projet	Equipement			0	
44	0.47	Espace vert	Espace vert	maintien	non	0	
45	0.1	Espace vert	Espace vert	maintien	non	0	
46	0.06	Espace vert	Espace vert	maintien	non	0	
47	0.17	construit	construit				
48	0.25	Espace vert	Espace vert	maintien	non	0	

id	surface	type	remarque	déla	OAP	logements	densité
49	0.56	construit	construit				
50	0.18	Espace vert	Espace vert	maintien	non	0	
51	0.06	accès agricole	Enjeux agricoles (accès)		non	0	
52	2.37	construit	ZAC				
53	2	construit	construit				
54	0.1	accès agricole	enjeux agricoles	très long terme	non	0	
55	0.15	construit	construit				
56	1.1	construit	construit				
57	3.66	construit	construit				
58	0.26	Pâturage attenante	Enjeux agricoles	très long terme	non	0	
59	3.33	en projet	Réserve pour établissement public			0	
60	0.14	Pâturage attenante	Enjeux agricoles	très long terme	non	0	
61	0.59	espace cultivé	pas de contrainte	moyen terme	oui	11	18
62	0.18	construit					
63	0.3	jardin	rétention foncière	long terme	non	0	
64	0.62	Pâturage attenante	Enjeux agricoles	très long terme	non	0	
65	0.17	renouvellement urbain		court terme	oui	20	100
66	0.08	renouvellement urbain		court terme	oui	11	130
67	0.1	renouvellement urbain		court terme	oui	12	120
68	0.25	renouvellement urbain	renouvellement urbain		oui	30	120
69	1	en projet	Logements en projet et jardins familiaux			18	
70	0.3	renouvellement urbain	permis de démolir	long terme	oui	15	50
71	0.18	construit	construit				

331 logements dont 110 en cours de réalisation ou projetés, soit 221 logements disponibles en trame urbaine (75 en dent creuse, 146 en renouvellement urbain).